



Robion infos

Le dicton du mois : 'Pluie de Mai, vache à lait'

Infos Mairie

Exceptionnel !

Le Sonograf (le Thor) est heureux d'accueillir **une grande Dame du Blues, Sista Monica Parker, le vendredi 21 mai à 21h, au Théâtre de Verdure**, en partenariat avec la commune.

Une restauration sur place est prévue à partir de 19h30.

(En cas d'intempéries, le concert se déroulera au Sonograf au Thor)

Sista Monica, la «lionne du blues» a déjà remporté de nombreux Awards .

Nominée en 2007 et 2008 au **Best Soul Blues Females Artist of the Year** pour l'album **Can't Keep A Good Woman Down** , et élue "**Artist of The Year**" **Santa Cruz County 2007** pour son album **Love, Soul & Spirit**. Elle est comparée à **Etta James, Tina Turner, Mahalia Jackson et Aretha Franklin**.

Grâce à ses racines gospel, son énergie sans bornes et une présence sur scène époustouflante, qu'elle ronronne ou qu'elle grogne, elle insuffle vie aux diverses traditions du blues de Chicago comme nulle autre.

Sista Monica Parker a interprété « I have a dream » en hommage au Dr Martin Luther King lors de la cérémonie d'investiture du Président Barack Obama. Moment magique et intense.

www.sistamonica.com

www.myspace.com/sistamonica

www.poseonart.fr



Les Commissions vous informent ...

Comité jeunesse de la CCC :

Délégués : Valérie Moutte et Claude Pellegrini

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, le Centre de Loisirs Communal d'Oppède organise pour les jeunes du périmètre communautaire :

- 1 séjour "équitation" pour les 6-7 ans du 19 au 23 juillet à Cadolive (13)

- 1 séjour "trampoline" pour les 8-9ans du 05 au 09 juillet à Pertuis

- 1 séjour " escalade / randonnée aquatique" pour les 10-11 ans du 26 au 30 juillet à Sault

Renseignements, tarifs et inscriptions le 03 Mai : contact au 04.90.76.97.98 / 06.65.21.63.85

En partenariat avec Villages-Sports, l'UFOLEP et la CCC, 2 séjours (activité de pleine nature) au Mont Serein sont proposés aux 12 – 14 ans du 02 au 06 Août et/ou du 09 au 13 Août.

Renseignements et tarifs au 04.90.13.38.17



Commission Culture, Tourisme et Bibliothèque

Brigitte Montet et Sophie Krawczyk – vice présidentes.

A noter dès maintenant sur vos tablettes...

Vendredi 21 mai à 21h concert Sista Monica Parker au Théâtre de Verdure (voir plus haut).

La soirée cinéma de Plein Air aura lieu **mercredi 7 Juillet** à la tombée de la nuit, au Théâtre de Verdure ; la 10ème Fête de l'Olive se tiendra quant à elle le vendredi 6 Août, dans le haut du village.

Communauté de Communes de Coustellet (C.C.C)

Robert Frassi – Président

Comité culture – Brigitte Montet – déléguée

La scène nationale de Cavaillon et la CCC proposent : **Le mercredi 19 mai - 20h30 à la salle des fêtes de Maubec** : « Parce qu'on va pas lâcher », avec la compagnie ONSTAP – arts indisciplinaires – durée 55 minutes. *En 2000, un groupe de huit avignonnais s'intéresse à une discipline particulière peu pratiquée en France : la **percussion corporelle**, nommée **step**. Le step concilie l'esthétisme du geste et la précision du rythme. L'ensemble forme une harmonie accompagnée de gestes dansés. Le step est une discipline où le corps est utilisé comme instrument de percussion. La frappe des pieds sur le sol forme les basses, la frappe des mains sur les cuisses et le torse les médiums et les frappes sur les épaules et les bras les aiguës. Après avoir développé les techniques de percussion corporelle la compagnie Onstap souhaite donner du sens à cet art et utiliser d'autres disciplines auxquelles elle est sensible tels que le **slam**, la **danse**, le **théâtre**. « Parce qu'on va pas lâcher » raconte le parcours d'enfants de cité, Mourad Bouhlali et Hassan Razak. Il y a donc une partie dialoguée qui alterne avec des parties "stepées". Des dialogues ajoutés aussi... dont des passages de Shakespeare.*

Réservations au théâtre de Cavaillon : 04.90.78.64.64, du lundi au vendredi, de 11h à 18h. Achetez en ligne :

<http://www.billetterie-legie.com/theatredecavaillon/reservation@theatredecavaillon.com>
www.theatredecavaillon.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monique Joanny – Vice-Présidente

Nous remercions les personnes qui, lors d'événements familiaux (naissance, mariage, etc.) ou autres, versent au CCAS de ROBION des dons qui sont affectés à la distribution de colis alimentaires ou permettent d'accorder des aides financières aux familles en difficulté.

Un reçu est délivré à ces généreux donateurs leur ouvrant droit à une réduction d'impôt (article 238bis du Code général des impôts).

Permanences du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du bassin de vie cavaillonnais) : ce service est gratuit et sans rendez-vous le 1er lundi de chaque mois au CCAS, rue Antoine Gros de 14h à 16h

Prochaines permanences : le **lundi 3 mai** et 7 juin.

Pour informations et renseignements complémentaires : 06 30 24 72 32

Le Conseil Municipal du 30 Mars...en bref...

1. Budgets Primitifs : budgets principal et annexes « Service d'assainissement », « Immeubles de rapport » et « Office de Tourisme » - Débats d'Orientation Budgétaire

Prend acte de la tenue des débats d'orientation budgétaire pour les budgets : Principal ; Annexe « Service d'assainissement » ; Annexe « Immeubles de rapport » ; Annexe « Office de tourisme ».

2. Construction d'un réfectoire et d'une cuisine au groupe scolaire - Demande de subvention auprès du Conseil Général - Aide spécifique. Par 23 voix POUR (17 présents + 6 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 1 abstention, Sollicite auprès du Conseil Général l'aide spécifique aux communes au taux de 60 % sur une dépense maximum de 90 000 € pour les années de contractualisation 2009-2011, **Approuve** le plan de financement de la construction du réfectoire et de la cuisine du groupe scolaire tel que suit : Montant HT de l'opération 915 000,00 € ; Montant TTC de l'opération 1 094 340,00 € ; Contractualisation 2009-2010 219 900,00 € ; Aide spécifique du Conseil Général 54 000,00 € ; *Part restant à la charge de la Commune 821 340,00 €* ; et **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette demande d'aide.

3. Construction d'un réfectoire et d'une cuisine au groupe scolaire - Demande de subvention auprès du Conseil Général - Fonds départemental d'écrêtement de la taxe professionnelle aux investissements scolaires. Par 22 voix POUR (16 présents + 6 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 2 abstentions, Sollicite auprès du Conseil Général une aide au titre du fonds départemental d'écrêtement de la taxe professionnelle aux investissements scolaires du 1^{er} degré pour un montant de 91 469 €, **Approuve** le plan de financement de la construction du réfectoire et de la cuisine du groupe scolaire tel que suit : Montant HT de l'opération 915 000,00 € ; Montant TTC de l'opération 1 094 340,00 € ; Contractualisation 2009-2011 219 900,00 € ; Aide spécifique du Conseil Général 54 000,00 € ; Fonds d'écrêtement de la T.P. 91 469,00 € ; *Part restant à la charge de la Commune 728 971,00 €* ; et **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette demande d'aide.

4. Construction d'un réfectoire et d'une cuisine au groupe scolaire - Appel à projet « 100 bâtiments à basse consommation » - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Subvention ADEME et Conseil Régional. Par 23 voix POUR (17 présents + 6 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 1 abstention, Décide de participer à l'appel à projet AGIR « 100 bâtiments à basse consommation » pour la construction du réfectoire et de la cuisine du groupe scolaire, **Approuve** le plan de financement de la prestation d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage tel que suit : Montant HT de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage faisabilité 7 860,00 € ; Montant HT de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage APS/APD/Suivi 14160,00 € ; Montant TTC de la prestation

AMO 26 335,92 € ; Subvention ADEME/Conseil Régional (80 % du HT) 17 616,00 € ; *Part restant à la charge de la Commune 8 719,92 €* ; **Sollicite** auprès de l'ADEME et du Conseil Régional une subvention de 80 % du montant HT et **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'appel à projet AGIR « 100 bâtiments à basse consommation » pour la construction du réfectoire et de la cuisine du groupe scolaire.

5. Construction d'un réfectoire et d'une cuisine au groupe scolaire - Appel à projet « 100 bâtiments à basse consommation » - Subvention ADEME et Conseil Régional. Par 22 voix POUR (16 présents + 6 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 2 abstentions, Décide de participer à l'appel à projet AGIR « 100 bâtiments à basse consommation » pour la construction du réfectoire et de la cuisine du groupe scolaire, **Approuve** le plan de financement tel que suit : Montant HT des travaux 915 000,00 € ; Montant TTC des travaux 1 094 340,00 € ; Contractualisation 2009/2011 219 000,00 € ; Aide spécifique du Conseil Général 54 000,00 € ; Subvention ADEME/Conseil Régional 60 000,00 € ; *Part restant à la charge de la commune 761 340,00 €* ; et **Sollicite** auprès de l'ADEME et du Conseil Régional une subvention de 60 000 €.

6. Intempéries des 14 et 15 décembre 2008 - Subvention au titre des Fonds calamités publiques. A l'unanimité (19 présents + 6 pouvoirs), Adopte le montant de 191 605 € HT des travaux de réparation de la voirie, suite aux inondations des 14 et 15 décembre 2010, ainsi que le montant de la subvention de 73 263 €, soit 38,24 %, au titre du Fonds Calamités Publiques et **Approuve** le plan de financement tel que suit : Montant des travaux HT 191 605,00 € ; Montant des travaux TTC 229 159,58€ ; Subvention du Conseil Général 66 041,80 € ; Subvention du Conseil Régional 13 980,00 € ; Subvention de l'Etat (fonds calamités publiques) 73 263,00 € ; *Part restant à la charge de la Commune 75 874,78 €*.

7. Réhabilitation des vestiaires du Complexe sportif - Demande de subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur. Par 24 voix POUR (18 présents + 6 pouvoirs) 1 abstention, Autorise Monsieur le Maire à solliciter la Fédération Française de Football – Ligue Football Amateur, pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur afin de réhabiliter et mettre aux normes les vestiaires du complexe sportif DI MECO et **Approuve** le plan de financement de ce projet tel que suit : Montant HT de l'opération 53 000,00 € ; Montant TTC de l'opération 63 388,00 € ; Subvention F.A.F.A. 25 000,00 € ; *Part restant à la charge de la Commune 38 388,00 €*.

8. Subvention exceptionnelle - SPA Vauclusienne. Par 24 voix POUR (18 présents + 6 pouvoirs) 1 abstention, Décide d'attribuer à la S.P.A Vauclusienne une subvention exceptionnelle d'investissement calculée sur la base du nombre d'habitants, soit : 0,10 € x 4 027 habitants = 403 €, pour la construction d'un local préfourrière.

9. Répartition Intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques - Année 2009/2010. Par 24 voix POUR (18 présents + 6 pouvoirs) 1 abstention, Approuve les montants de participation pour les écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2009/2010 comme suit : année scolaire 2009/2010 – coût par élève à l'école maternelle : 1463,97 € – coût par élève à l'école élémentaire: 603,21 €. Et **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions destinées à régler les participations croisées de la Commune de Robion avec les autres Communes et tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

10. Personnel Municipal - Convention-cadre de partenariat 2010 avec le CNFPT

A l'unanimité (19 Présents + 6 pouvoirs), Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le CNFPT pour permettre aux agents de suivre les formations payantes qu'il sera utile de dispenser.

11. Création de deux postes d'agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 pour besoin saisonnier. Par 24 voix POUR (18 présents + 6 pouvoirs) 1 abstention, Autorise Monsieur le Maire à recruter, à compter du 1^{er} mai 2010, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face à des besoins saisonniers, deux adjoints techniques de 2^e classe non titulaires, **Précise** que ces agents seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3, indice brut 297, indice majoré 292 et **Autorise** en conséquence Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

Marchés publics - Publication de la liste des marchés conclus en 2009. Prend acte de la liste des marchés conclus par la Commune au cours de l'année 2009, laquelle sera publiée par voie d'affichage administratif sur le territoire de la commune.

Information sur les décisions du Maire : Monsieur le Maire fait le compte rendu des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales : dans le cadre du droit de préemption urbain, par décisions n° 4, 5, 6, 8 et 18 j'ai renoncé à l'acquisition de la propriété ci-après : propriété bâtie sise à ROBION, 95 Impasse Isidore Lazare, Route des Taillades, cadastrée section BB n° 230 et 231, d'une superficie totale de 389 m², appartenant à Mesdames Claude PONSEN (1/5^e), Danièle PONSEN (1/5^e), Michèle PONSEN (1/5^e), Annie PONSEN (1/5^e), et Francine PONSEN (1/5^e). Propriété bâtie sise à ROBION, Quartier « Les Bastides », cadastrée section BH n° 327 et 232, d'une superficie totale de 825 m², appartenant à Monsieur Francis FREGIERE époux de Madame Pasquale Colette MOUSSU, Madame Annette Léone FREGIERE épouse de Monsieur Pierre Léon Victor DEPESTELE, Monsieur Christian André Henri FEBRIER époux de Madame Géraldine Caroline RICHARD, Madame Francine PONCET veuve de Léon Célestin FREGIERE. Propriété non bâtie sise à ROBION, Quartier « La Justice », cadastrée section BA n° 38, d'une superficie totale de 1 815 m², appartenant à Monsieur Yvon CARBONNEL et son épouse née Suzanne RICHAUD. Propriété non bâtie sise à ROBION, Avenue Aristide Briand - Quartier « La Maoure », cadastrée section BA n° 219 et

257, d'une superficie totale de 445 m², appartenant à Monsieur RIBOLLET Richemond et son épouse née MARTINI Isabelle. Propriété bâtie sise à ROBION, 7 rue de la Croix du Puits, cadastrée section AW 10, d'une superficie totale de 64 m², appartenant à Madame Léonetta MONTALTI veuve HUNDGEN. Par décision n° 7, j'ai été autorisé à signer, avec les associations concernées, une convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux, de terrains ou de matériel pour une durée d'un an, selon les termes des conventions, à compter du 1^{er} mars 2010 ; à savoir : L'association Motoball Club Robionnais et l'Association Olympique Moto Club Robion (OMCR). Par décision n° 9, j'ai été autorisé à signer avec Monsieur René GELSOMINO, sis 2 Lotissement « les Tourterelles » - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 1, pour un montant HT de 29 000,00 €. Par décision n° 10, j'ai été autorisé à signer avec Monsieur Jean-Yves RICHAUD, sis 252 Chemin des Escoubiho - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 2, pour un montant HT de 6 400,00 €. Par décision n° 11, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise PROVENCE HORIZON VERT, sise 723 Avenue Aristide Briand - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 3, pour un montant HT de 2 400,00 €. Par décision n° 12, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise PROVENCE HORIZON VERT, sise 723 Avenue Aristide Briand - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 4, pour un montant HT de 4 830,00 €. Par décision n° 13, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise adaptée « Le Châtaignier », un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 5, pour un montant HT de 2 060,58 €. Par décision n° 14, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise PROVENCE HORIZON VERT, sise 723 Avenue Aristide Briand - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 6, pour un montant HT de 1 150,00 €. Par décision n° 15, j'ai été autorisé à signer avec Monsieur Jean-Yves RICHAUD, sis 252 Chemin des Escoubiho - 84440 ROBION, un marché pour l'entretien des espaces verts de la commune lot n° 7, pour un montant HT de 3 900,00 €. Par décision n° 16, j'ai été autorisé à signer avec la SMACL Assurances, sise 141 Avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT CEDEX 9, l'avenant n° 0003 à la police d'assurance « RESPONSABILITE CIVILE n° 0001 ». Par décision n° 17, j'ai été autorisé à signer avec le cabinet « CROUX architecture » sis Les Grandes Bastides - 84160 LOURMARIN, un marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 80 256,00 € HT (mission de base + mission complémentaire D.Q.E.) pour la construction d'un réfectoire et d'une cuisine au groupe scolaire. Par décision n° 19, j'ai approuvé la modification de l'article 3, « Durée », du bail commercial, signé le 30 octobre 2009 et déposé à la Préfecture de Vaucluse à Avignon le 13 janvier 2010 avec Monsieur Grégory GROS, gérant de la société « Provence Multi Médias », de la façon suivante : « ...Congé : *Le preneur aura néanmoins la faculté de faire cesser le bail à tout moment, avec un préavis d'un mois donné par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier...* »

Bibliothèque Municipale

Une causerie rencontre avec Marc Dumas sur le thème « Pourquoi parler, écrire et enseigner la langue provençale AUJOURD'HUI ?... » le jeudi 27 mai à 20h30 à la bibliothèque.

Il y sera question de patrimoine, de culture et d'échange

Poète et libraire, Grand Prix de littérature provençale de l'Académie de Marseille, Marc Dumas est notamment l'auteur de Luberon la montagne aux Éditions Arléa. Il fut aussi l'un des fondateurs du Parc Régional du Luberon - pays qui abrite ses racines familiales depuis plusieurs générations.



Associations, la parole est à vous !

Information aux Associations... mise en place d'une transmission par mail : robioninfo@mairie-robion.fr

Le Festival de Robion

Le 14ème Festival de Robion se déroulera du 15 au 24 juillet. L'association du festival de Robion s'active à la préparation du 14ème festival (musiques du monde). La programmation s'annonce festive et colorée. Vous avez un peu, ou beaucoup de temps libre ? L'équipe des bénévoles sollicite toutes les bonnes volontés pour participer activement avec elle, à la préparation et au bon déroulement des différents événements du festival 2010 : concerts, animations, décoration, affichage, communication, billetterie, buvette, repas ...

Contact - Renseignements : 06 78 96 63 11 ou

festivalderobion@gmail.com

R.N.D

Le 9 Mai, RND vous emmène en balade de la Roque d'Anthéron à la Chapelle Ste Anne de Goiron: le départ est fixé à 9h. Le 23 Mai, un circuit Saignon – Auribeau Calavon est prévu, l'heure du départ étant 9h également. Enfin, avec un peu d'avance, RND vous informe qu'en Juin le Contadour est au programme (6 Juin, départ à **8h**), et qu'un séjour à Ceillac aura lieu les 19 et 20 Juin (départ à **6h**). A vos marches...prêts..partez !

Choeur Apta Julia

Réservez dès maintenant votre place pour un concert prometteur...le choeur Apta Julia viendra se produire à l'Eglise de Robion le 12 **Juin** prochain à 20h30. Plus de renseignements au 04 90 72 04 49 ou www.choeur-aptajulia.com.

En Vrac !!!

La station AVIA informe :

Désormais, un mécanicien est à votre disposition pour tous vos problèmes mécaniques, entretien, pneumatique, réparation et contrôles techniques : du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 16h45.

Changement de propriétaire de la boucherie « LE POIVRE D'ANE ».

Philippe DEVAUX, nouveau propriétaire à compter du 1er mai, vous propose de la viande de qualité extra et de la charcuterie maison, des plats à emporter et des produits régionaux.

Boucherie le Poivre d'Ane, 12, avenue de Provence. Tél : 04 90 71 78 44

Welcome Baby, vous annonce la création de son site internet : www.welcomebaby.fr, où vous pourrez découvrir ou redécouvrir toute sa gamme de cadeaux originaux pour les bébés. Venez visiter notre boutique en ligne...

Nouveau :

Ouverture d'une boutique dédiée à l'univers de l'enfant, vêtements, papeterie/livres, jouets et décoration. Courant mai, le magasin "Prune et Nico" ouvrira ses portes, avenue de Provence (à côté de la boucherie). Tel : 06 81 05 24 34



Le calendrier de Mai

Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques 'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'...

Plus d'informations à l'Office de Tourisme – 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site www.robion.fr

- 01 – Moto ball – Match Cadets 17h – Robion / Bollène
- 01 – Moto ball – Match Séniors 20h – Robion MBCR / Robion OMCR
- 02 – MBCR – Moules/Frites – Place Jules Ferry à 12h
- 02 – Vide grenier - la Folie – parking du complexe sportif
- 03 – Permanence CLIC – au CCAS – de 14h à 16h
- 06 – Conférence de presse 'concert Sista Monica Parker' – 18h à l'office de tourisme
- 08 – Cérémonie commémorative – 11h : Monument Saint Julien – 11h30 : Mairie
- 08 – Finale Tennis tournoi Oppède, Robion, Lagnes - complexe sportif à Robion
- 09 – RND – Roque d'Anthéron/Chapelle Ste Anne de Goiron – départ 9h
- 09 – Match équipe 2 – Porte du Luberon / Apt ES 2 à 13h au complexe sportif
- 09 – Match équipe 1 – Porte du Luberon / Eyragues à 15h au complexe sportif
- 11 – Section marche ARCL, les dentelles de Montmirail – départ 8h
- 14 – Soirée Théâtre avec la Cie Karambola – Eden – 20h30
- 19 – Spectacle Nomades, « parce qu'on va pas lâcher » Cie ONSTAP, percussion corporelle - salle des fêtes à Maubec – 20h30 – durée 55 minutes
- 21 – Concert Soul – blues, Sista Monica Parker – 21h au Théâtre de Verdure
- 22 – Moto ball – Match Cadets 17h – MBCR / OMCR
- 22 – Moto ball – Match Séniors 20h – MBCR / Robion OMCR
- 22 et 23 – Tournoi triangulaire de football au complexe sportif
- 23 – RND – Saignon/Auribeau Calavon – départ 9h
- 25 – Section marche ARCL, les gorges d'Oppedette – départ 13h
- 27 – Rencontre avec Marc Dumas 'Pourquoi parler, écrire et enseigner la langue provençale AUJOURD'HUI ?...' - à la bibliothèque – 20h30



Prochaine parution du robion infos : juin 2010, date limite pour vos articles : le 08 mai 2010

